

Code de déontologie

Art. 1 - Exercice du CENTRE

Le CENTRE s'autorise en conscience à exercer ces fonction à partir de la formation de ces employés et de leurs expériences.

Art. 2 - Confidentialité

Le CENTRE s'astreint au secret professionnel pour tout le contenu de la démarche.

Art. 3 - Supervision établie pour le coaching et la thérapie brève :

L'exercice professionnel du coaching/ et ou de la thérapie brève nécessite une supervision régulière par un pair ou un tiers compétent. Le coach/ thérapeute est tenu de disposer d'une structure de supervision, et d'y recourir à chaque fois que la situation l'exige.

Art. 4 - Respect des personnes, croyances religieuses et/ou politiques.

Le CENTRE s'interdit d'exercer tout abus d'influence et spécifiquement sur les croyances religieuses et/ou politiques du client, et de se comporter avec loyauté vis-à-vis du client dont il a accepté la confiance.

Art. 5 - Refus de prise en charge

Le CENTRE peut refuser d'entreprendre un service pour des raisons propres à la demande, au demandeur, ou à lui-même. Il indique dans ce cas un de ses confrères.

Art. 6 - Obligation de moyens

Le CENTRE prend tous les moyens propres à permettre, dans le cadre de sa demande, le développement professionnel et personnel du client, y compris en ayant recours, si besoin est, à un confrère ou à une expertise complémentaire.

Art. 7 - Protection de la personne

Le CENTRE adapte son intervention dans le respect des étapes de développement du client. Dans le cas d'un coaching ou d'une thérapie le client a le droit de renoncer à la relation à tout moment, sans avoir à s'en justifier.

Art. 8 - Lieu et dispositif de coaching

Le CENTRE se doit d'être attentif à la signification et aux effets du lieu et du dispositif adoptés pour les séances.

Art. 9 - Interruption de la séries de séances

Dans le cas où le CENTRE constaterait que les conditions de réussite ne sont plus réunies, le CENTRE s'autorise, en concertation avec le client à interrompre les séances.

Art. 10 - Responsabilité des décisions

Les séances du centre sont orienté vers un développement physique et/ou personnel. Le CENTRE laisse de ce fait au client toute la responsabilité de ses décisions et actions.